Programme d'activités de la Présidence hongroise du Conseil

2010/2877(RSP) - 19/01/2011

Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, a présenté aux députés européens les priorités de la Présidence hongroise du Conseil de l'UE pour les six mois à venir. Il a indiqué que la lutte contre les déficits publics serait en tête des priorités et a prôné la relance de l'emploi et une gestion prudente de l'économie. Il a aussi souligné la nécessité de réviser le traité de Lisbonne pour mettre en place un mécanisme permanent de réponse aux crises.

Tout en regrettant que l'UE éprouve des craintes face à un nouvel élargissement, il a fait part de son souhait de voir le traité d'adhésion avec la Croatie signé avant l'été et s'est prononcé en faveur d'une intégration rapide de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen.

Le Président du groupe PPE a estimé pour sa part que la première priorité doit être l'euro. Il a salué le fait que les deux pays qui assumeront la présidence du Conseil de l'UE en 2011 - la Hongrie puis la Pologne -, souhaitent adopter la monnaie commune dès que possible. En effet, il est de l'intérêt de ces deux pays que l'euro reste stable. Un représentant du groupe GUE/NGL s'est également réjoui du fait que la présidence du Conseil soit exercée par un pays d'Europe de l'Est.

Répondant aux critiques des députés vis-à-vis d'une loi hongroise accusée de limiter la liberté des médias, Viktor Orbán a soutenu que son gouvernement était prêt à modifier la loi controversée si la Commission européenne estime qu'elle est contraire au droit européen.

En réaction à ces propos, le leader du PPE a exprimé son soutien au gouvernement hongrois et s'est dit confiant dans le fait que le droit européen serait respecté. Á l'opposé, le Président des socialistes a estimé que loi sur les médias est contraire aux règles européennes. Le chef de file des libéraux s'est exprimé dans des termes semblables, tout en insistant sur la nécessité de respecter le pluralisme. Quant aux représentants des Verts, ils ont émis de vives protestations dans l'hémicycle en rappelant que la liberté d' expression est un principe fondamental de la démocratie.